

Matières du tems. Janvier 1708. 29

VII. Mr. le Duc d'Orleans s'est rendu à Madrid ; son arrivée fut anoncée par des acclamations d'une joye universelle de la part du peuple. Le Roi & la Reine lui firent un accueil convenable à la naissance de S. A. R. & aux grands services qu'Elle vient de rendre à l'État. On assure qu'après la cérémonie du Baptême du Prince des Asturies, & avoir pris les mesures nécessaires pour les opérations de la Campagne prochaine, S. A. R. ira faire un tour à la Cour de France.

Le Roi Catholique voulant donner des marques de sa satisfaction au Marquis de Bay, pour les heureux succès qu'il a exécutés contre les Portugais, l'a fait Chevalier de la Toison-d'or.

Mr. de Bay est fait Chevalier de la Toison d'Or.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en FRANCE depuis le mois dernier.

I. EN l'année 1706. on leva en France 27,500. hommes de Milices pour servir de recrues aux Armées. Pour l'année 1707. on ne leva que 21. mille hommes ; & suivant l'Ordonnance du Roi du 4. Novembre dernier, les Paroisses des Provinces & Generalitez du Royaume ne fourniront pour l'année 1708. que dix mille cent hommes, pour servir de recrues aux Bataillons François qui servent en Espagne ; il y a même quelques Generalitez qui en sont tout-à-fait exemptes, entre autres celles de Dauphiné & de Provence ; voici la liste de celles qui doivent fournir cette Milice.

Ordonnance pour la levée des Milices.

Gene-